

Le Champlain

du Syndicat de Champlain (CSQ)

Nouvelle négo, vieille rengaine

L'édito du Président



Tournée du Fonds de solidarité FTQ

C'est déjà le temps de vous parler de la campagne REER du Fonds de solidarité FTQ!

Pourquoi? Puisque cette tournée débutera à la mi-janvier 2022. Savez-vous qu'avec un REER+ du Fonds de solidarité vous obtenez un crédit additionnel de 30%? Vous aimeriez contribuer? En épargnant directement par la retenue sur salaire (RSS), vous pouvez profiter de vos économies à même votre prélèvement. Par exemple, une cotisation de 100 \$ dans votre REER+ ne pourrait vous coûter que 42,50 \$. Il est toujours possible de cotiser à un REER du Fonds en utilisant la RSS. Rien de plus facile! Vous pourrez questionner un responsable local durant la tournée.

Tout comme l'an dernier, en raison du contexte actuel, les représentants locaux ne visiteront pas vos établissements. La campagne se déroulera donc par téléphone et par courriel. Vous recevrez, en décembre, dans le courrier syndical, du matériel pour affichage vous indiquant à quelles coordonnées et à quel moment vous pourrez joindre votre représentant local.

Tous les détails seront disponibles sous peu sur notre site Internet à syndicatchamplain.com.



La négo est derrière nous depuis peu et voilà que se profile déjà la prochaine ronde de négociations. Il n'en fallait pas plus pour que les stratégies habituelles des grands médias ne refassent surface par la voix des éditorialistes et des chroniqueurs en quête d'auditoire. Ils cassent du sucre sur le dos des organisations syndicales en les qualifiant de passistes et de ringardes. Par le fait même, ils cherchent à miner notre crédibilité et à réduire notre capacité d'influence.

Des clichés vendeurs sont colportés pour brosser un tableau pessimiste de la contribution importante de notre mouvement. Des lobbys patronaux et des experts triés sur le volet sont légitimisés en contrepartie. Les médias se sont-ils véritablement intéressés au travail de représentation des syndicats locaux? Tout d'abord, il y a l'important travail de terrain exercé quotidiennement par nos membres. Ensuite, l'écoute et la disponibilité des délégués syndicaux dans leur établissement. Puis, les canaux de communication qui se multiplient pour renforcer la mission première des organisations syndicales et ainsi permettre d'être au diapason avec les mandants pour porter leurs messages et leurs revendications. Faire fi de tout ce travail acharné et quotidien, c'est oublier que les travailleurs sont aussi des citoyens. Mépriser les organisations syndicales, c'est aussi mépriser ceux qu'ils représentent. Des enseignantes et enseignants, des

secrétaires d'école, des concierges, des éducateurs, des techniciennes qui ont toutes et tous leurs réalités professionnelles, mais aussi personnelles. On ne peut donc pas écarter ces organisations du débat public, car rappelez-vous bien une chose: Les membres qu'elles représentent seront aussi au rendez-vous aux urnes lors des prochaines élections.

Dans une ère où l'agenda politique du gouvernement caquiste s'inscrit dans une stratégie de division, de favoritisme et de populisme, il devient plus que nécessaire de rappeler à ce gouvernement, à la veille de la prochaine campagne, à qui il s'adresse ou plutôt à qui il refuse de s'adresser.

Le Syndicat de Champlain se renouvelle, se développe et garde toujours en tête de maintenir un discours inspiré des membres qu'il représente. Notre crédibilité est indissociable de notre proximité avec vous. Rien n'est parfait, mais soyez assurés d'une chose, nous sommes à votre écoute afin de nous améliorer.

Alors peu importe le discours convenu du gouvernement ou des médias, votre organisation travaillera toujours à porter votre voix et veillera à faire connaître votre réalité, vos besoins et une plus grande reconnaissance de vos métiers. Restons solidaires, la prochaine période de négociations approche avec son lot de défis à relever. Ils trouveront le Syndicat de Champlain sur leur chemin!

Jean-François Guilbault



ARTISTE RECHERCHÉ

Couverture de votre planificateur

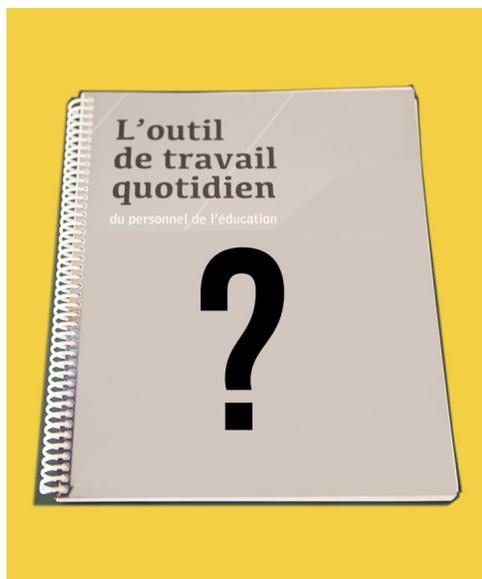
L'Outil de travail quotidien, c'est votre planificateur! C'est pourquoi, chaque année, le Syndicat de Champlain fait appel à ses membres pour en illustrer la page couverture.

Huile sur toile, peinture, lithographie, aquarelle, gravure, photographie: Nous attendons vos créations, peu importe leur format. Soyez imaginatifs, il n'y a ni sujet ni thème imposé.

Vous avez jusqu'au 17 décembre à 16h pour nous faire parvenir, par courriel, une photographie de bonne qualité de l'œuvre que vous souhaitez proposer pour l'édition 2022-2023 du planificateur. Écrivez à Jessica Carrière à jcarriere@syndicatdechamplain.com.

Le conseil d'administration fera un choix, lors de sa séance en décembre prochain, parmi les œuvres qui lui auront été soumises.

Notez bien que ce concours s'adresse uniquement aux membres du Syndicat de Champlain et que chaque artiste peut présenter un maximum de cinq œuvres.



Les récipiendaires des quatre bourses du Fonds Robert-Ferland

Dans la semaine du 25 octobre dernier, nous sommes allés dans les milieux à la rencontre des récipiendaires des bourses du Fonds Robert-Ferland. Ces élèves ont été choisis par le comité, car ils se démarquaient par leur assiduité, leur forte volonté de poursuivre leurs études et leur persévérance exemplaire.

Félicitations à nos quatre récipiendaires et un remerciement tout particulier à leur marraine :

- Élève gagnante: Annie Demers – Marraine: Caroline Bolduc (CFP de la Pointe-du-Lac)
- Élève gagnant: Félix Larose – Marraine: Patricia Parchas (CÉA des Patriotes)

- Élève gagnante: Annabelle Faubert – Marraine: Claudine De Césaré (CÉA Le Moyne-D'Iberville)

- Élève gagnante: Maryse Boutin – Marraine: Annabelle Robin (CFP Charlotte-Tassé)

On ne peut pas passer sous silence le travail du comité qui a eu la délicate tâche de sélectionner les récipiendaires. Un merci tout spécial à Judith Moreault (CÉA des Patriotes), Dominique Arpoulet (CÉA Le Moyne-d'Iberville), Andrée Michaud (CFP des Patriotes) et Marc Vigneault (CFP des Moissons) pour avoir pris ce temps précieux.

Sandra Boudreau
Coordonnatrice



Guignolée des femmes

Donnez différemment cette année!

En raison de la situation sanitaire, le Syndicat de Champlain ne fera pas la collecte de denrées comme nous avons l'habitude de le faire au profit des centres d'hébergement pour femmes.

Puisque la violence faite aux femmes est plus que présente depuis le début de la pandémie et qu'elles ont plus que jamais besoin de notre support, nous vous invitons à faire un don monétaire cette année.



Pour donner au **Carrefour pour Elle** de Longueuil, rendez-vous au www.fondationcarrefourpourelle.org/donnez/. Plusieurs moyens y sont suggérés pour faire un don, incluant un paiement en ligne.

Pour donner à **L'Accueil pour Elle** de Valleyfield, vous pouvez poster un don à l'adresse suivante : C. P. 644, Salaberry-de-Valleyfield, QC, J6S 5N6.

**Merci de votre générosité,
merci pour elles!**

Contrer la pénurie : Un pacte avec le diable ?

Le billet de Mireille



On exige de vous d'être disponible avant le début de votre quart de travail, durant votre période de dîner et, bien entendu, après votre journée de travail pour répondre à toute demande sollicitée par votre supérieur.

On exige que vous travailliez la fin de semaine quand cela vous est demandé pour nettoyer plus à fond les classes, pour

faire de l'entrée de données, pour vider les ordinateurs de différentes écoles ou centres, pour préparer une journée d'activités à l'école et la liste s'allonge...

Pas le droit de refuser sous aucun prétexte. En échange, on vous offre 15 000 \$.

Ce montant peut paraître très alléchant. Mais regardons de plus près. Premièrement, vous recevrez, pour commencer, 5 000 \$ qui peuvent être remboursables pour plusieurs raisons en tout ou en partie. Ce n'est qu'au bout de votre année de sacrifices que vous recevrez les derniers 10 000 \$. Imaginez que vous vous absentiez pour une journée sans solde. Pouf, vos 15 000 \$ disparaissent d'un coup!

Vous aurez compris le parallèle avec les primes offertes par le gouvernement



pour contrer la pénurie de personnel dans le réseau de la santé. Certes, le ministre Dubé a rectifié le tir, mais juste un peu. « Bien que [le ministère de la Santé et des Services sociaux] affirme toujours que "la seule circonstance où il y aura une perte d'admissibilité à ces montants, qui

entraînera une demande de remboursement, est en cas de congé sans solde", il précise toutefois qu'on parle ici d'une absence qui n'est pas autorisée. "Par exemple, un travailleur de la santé qui ne rentre pas au travail sans un avis au préalable ni une raison valable n'aura pas sa prime", précise le MSSS. » (*La tribune numérique*, 21 octobre 2021, Pierre Saint-Arnaud) Qu'est-ce qu'une raison valable? C'est à la discrétion de l'employeur.

Vous apprenez que vous êtes enceinte, vous subissez malheureusement un accident de travail, vous êtes malade durant plusieurs jours; la prime sera amputée au prorata du temps travaillé. Normal, direz-vous. Or, il demeure qu'habituellement, les personnes ainsi touchées ne perdent pas leurs droits.

Est-ce de l'opposition des représentantes syndicales des infirmières que d'avertir leurs membres des exigences de ce programme? Est-ce de l'opposition de leur expliquer que durant l'application de ce contrat avec le gouvernement, la nouvelle convention collective est balayée du revers de la main? Est-ce normal de vouloir préserver l'ancienneté des infirmières sur le plancher, qui travaillent depuis le premier jour de la pandémie, plutôt que d'accepter que les personnes parties à la retraite ou bien celles qui désirent revenir après avoir donné leur démission réintègrent leur place, donc leur ancienneté, tout bonnement?

La campagne de recrutement du ministre Dubé bat de l'aile. Il lui fallait donc un coupable. Ne pouvant pas taper sur la tête des infirmières, ses anges gardiens, il s'est retourné vers les représentantes syndicales de celles-ci, laissant entendre qu'elles ne représentent pas leur base. Informer son monde, questionner un ministre, faire entendre la réalité de ses membres, ce n'est pas travailler contre un projet, mais bien s'assurer que ce dernier n'enlève pas de droits aux travailleuses et travailleurs représentés et qu'il atteigne les réels buts recherchés.

Mireille Proulx
coordonnatrice

Des tarifs de groupe
exclusivement pour vous.
Et vous. Et vous. Et vous.

Découvrez les nombreuses façons d'économiser sur vos assurances.

Obtenez une soumission en ligne
csq.lapersonnelle.com
1 888 476-8737

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales Inc.
Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer.



Centrale des syndicats
du Québec

Partenaire de la CSQ



laPersonnelle
Assureur de groupe auto, habitation
et entreprise

Carte de membre électronique

Votre signature est requise!

Dans le but de se moderniser, mais également pour se conformer aux nouvelles règles du Tribunal administratif du travail (TAT), la CSQ a entamé, avec ses syndicats affiliés, une procédure d'adhésion électronique.

Ainsi, le Syndicat de Champlain débutera son opération de signatures de cartes électroniques dans les prochains jours. Tout d'abord, avant de vous détailler cette importante opération, précisons l'utilité de la carte de membre.

Premièrement, la signature de votre carte de membre vous permet de participer aux différentes décisions syndicales lors des assemblées générales.

Deuxièmement, c'est votre adhésion qui permet à votre syndicat local de vous représenter et de voter pour vous dans les instances nationales (auprès des différentes fédérations et de la CSQ). Il faut savoir que les mandats d'un syndicat local sont calculés au prorata du nombre de membres ayant signé leur adhésion. Vous comprenez donc toute l'importance d'avoir les signatures de l'ensemble de nos membres.

En dernier lieu, cette carte vous permet de vous prévaloir de rabais chez nos partenaires corporatifs. Rabais que vous trouverez sur notre site Internet sous l'onglet « Rabais des membres ».

Comment procédera-t-on ?

Vous recevrez un courriel à votre adresse personnelle dans lequel nous vous dirigerons vers un formulaire d'inscription. Vous devrez y entrer vos renseignements (nom, date de naissance, adresse...) et vous devrez signer de façon virtuelle. Il sera possible d'y accéder à même vos courriels avec votre téléphone cellulaire. Il faudra simplement s'assurer que le verrouillage d'orientation de l'écran soit désactivé dans vos réglages.

Il sera judicieux de vérifier vos courriels indésirables, si vous ne recevez pas le message dans les prochains jours. D'autant plus que ce courriel s'effacera au bout de 7 jours s'il n'a pas été lu et répondu.

Nous n'avons pas votre courriel personnel ?

La meilleure façon de nous communiquer votre adresse courriel personnelle est d'aller vous abonner à notre [info-lettre](#) sur notre site Internet. De cette façon, nous pourrions procéder à une mise à jour de vos informations dans notre base de données.

Seconde partie de l'opération

Nous enverrons un second message par courriel, 10 jours après le premier



envoi massif, pour tenter de joindre toutes les personnes qui n'auront pas répondu. Si nous ne parvenons toujours pas à obtenir une réponse de votre part, une lettre sera postée à votre domicile.

Votre carte de membre électronique

En réponse à votre adhésion, vous recevrez votre nouvelle carte de membre électronique par courriel. Au recto, vous y verrez votre adhésion au Syndicat de Champlain et au verso, notre affiliation à la centrale CSQ.

En terminant, nous vous invitons à conserver précieusement cette nouvelle carte électronique sur votre appareil intelligent. Si vous n'en possédez pas, n'oubliez pas de l'imprimer. Éventuellement, la carte électronique remplacera la carte de membre plastifiée.

Pour toutes questions relatives à cette opération de signatures, n'hésitez pas à me contacter à sboudreau@syndicatdechamplain.com.

Sandra Boudreau
Coordonnatrice

alter ego

L'AVANTAGE CSQ

DERNIER RAPPEL!

Rencontre d'information virtuelle sur l'assurance collective Alter ego

Quand: Mercredi 24 novembre à 19 h

Comment: Via l'application Zoom

Pour qui: Pour tous ceux et celles qui aimeraient comprendre et maximiser leurs protections en assurance collective.

En prime: Les gens qui seront présents à la formation participeront automatiquement au tirage annuel d'un certificat de voyage de 2 000 \$!

Inscription obligatoire sur notre [site Internet](#).

